



Gammes couvertes.

- O. C. — 16,5 à 50,9 m. (18,2 à 5,9 MHz);
- P. O. — 187,5 à 576 m (1.600 à 520 kHz);
- G. O. — 1.000 à 2.007 m (300 à 145 kHz).

Moyenne fréquence.

Les transformateurs M.F. sont accordés sur 472 kHz.

Technique générale.

Comme constitution générale ce récepteur s'apparente au L. P. C. 4 : mêmes lampes, remplissant les mêmes fonctions, mais la polarisation de chaque lampe est obtenue par le moyen classique de la résistance cathode shuntée, séparée pour chaque lampe.

La particularité à signaler est le système de contre-réaction dont il est possible de doser l'effet sur telle ou telle bande de fréquences acoustiques par le potentiomètre P₂.

Modifications.

Le système de contre-réaction a subi une modification résumée par le petit schéma ci-dessus avec diminution de la valeur du C₂₄ à 500 pF.

D'autre part, dans les premiers récepteurs de cette série, la résistance R₁ était de 400 ohms et la résistance R₂₀ de 50.000 ohms.

Dépannage.

Le H.P. étant à aimant permanent,

le filtrage de la haute tension redressée s'effectue par une self (S) de 6 henrys, 300 ohms.

Alignement.

L'opération doit commencer par la gamme P. O. où il faut régler les trimmers des C. V. sur 1.400 kHz, puis les noyaux oscillateur et accord sur 574 kHz.

En G. O., on règle uniquement le noyau oscillateur sur 160 kHz.

En O. C., régler les noyaux accord et oscillateur sur 6 MHz.

